

# Charte éthique

MAJ le 12 juin 2023

## 1- Propos de cette charte éthique

Cette charte a été établie afin d'y faire adhérer toutes les parties prenantes aux réflexions, actions et outils engagées autour de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards. Elle met en place un code de bonne conduite, pour garder à la démarche sa neutralité et ses priorités en faveur de la petite enfance et de la parentalité. Elle s'applique aux fédérations professionnelles, aux organismes de formations, aux associations, aux réseaux d'EAJE, aux RPE, aux MAM, aux LAEP, aux PMI, aux CCAS, aux centres sociaux, aux crèches d'entreprises, aux collectivités locales et à l'ensemble des entreprises de l'industrie du jouet, de la puériculture, de l'alimentation, de l'hygiène, de la santé, de services, de la banque et de l'assurance. Elle s'applique également aux acteurs institutionnels qui soutiennent tout ou partie du dispositif.

Elle s'applique enfin à l'ensemble des personnes (l'équipe) travaillant directement au sein de l'association AGIR pour la Petite Enfance et de la société prestataire Des Idées Pour Grandir, ou sous le statut de prestataire, le temps de la collaboration ou de la réalisation des prestations.

## 2- Respect équilibre public/associatif/privé/mutualiste dans les déploiements des actions sur le terrain

Les réflexions, analyses, événements ou actions conçus ou déployés veillent à respecter et préserver l'équilibre entre les EAJE, RPE, LAEP, PMI, centres maternels, Rap, associations d'assistants maternels, services de pédiatrie de long séjour qu'ils relèvent d'un statut public, associatif ou privé. L'équipe en responsabilité de la Semaine Nationale et des Girafes Awards s'interdit de privilégier un réseau plutôt qu'un autre pour quelque action que ce soit. Toutefois, si un réseau ou un ensemble d'acteurs ne souhaitaient pas prendre part aux événements proposés, l'équipe ne pourrait être accusée de discrimination à son/leur endroit.

Ainsi l'équipe s'engage à :

- traiter chaque structure ou entité avec équité, selon le principe de laïcité
- répondre à chaque demande avec discernement et sans prosélytisme
- utiliser tous les moyens à disposition pour s'assurer de la qualité de la prestation et de l'accompagnement proposés.

### 3- Le comité d'experts

La Semaine Nationale de la Petite Enfance et les trophées des Girafes Awards s'appuient sur les apports et la guidance d'un comité d'experts, le Comité des « Pas-Sages », pour étayer ses approches pédagogiques et garantir le respect des conditions d'équité et de neutralité des démarches.

Les membres du Comité des « Pas-Sages » sont des experts dans leurs domaines de compétences : médecins, universitaires, chercheurs, praticiens, directeurs de la qualité, coordinateurs de réseaux de crèches, directeurs d'EAJE, directeurs pédagogiques d'instituts de formation, experts en parentalité, représentants des grands acteurs institutionnels, des ministères des Solidarités de de la Santé et de la Culture, de la CNAF, de la DGCS, des artistes et parents.

Ils ont été appelés pour la qualité de leurs travaux, recherches et actions menés dans les univers de la petite enfance et du soutien à la parentalité.

Ils accompagnent le dispositif dans sa dimension éthique et équitable.

Ils sont force de proposition sur les aspects de contenu stratégique.

Les membres sont amenés à prendre la parole au nom de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards, transmettre un contenu d'expertise lors de conférences, sur le site internet ou dans les médias. Leurs compétences leur confèrent une légitimité qui sert la cause qu'ils défendent.

Le rôle du comité des Pas-Sages est :

- d'accompagner la Semaine Nationale de la Petite Enfance et les trophées des Girafes Awards dans ses dimensions éthique et équitable,
- de permettre d'ouvrir largement le débat,
- d'être force de proposition sur les aspects de contenu stratégique,
- de faire des choix,
- de préserver aux démarches toute leur intégrité.

La candidature de tout nouvel expert est soumise au comité et son intégration se fait par cooptation. Depuis septembre 2015, le comité est composé d'une vingtaine de membres experts dans les univers de la petite enfance, à l'exception d'industriels du secteur de la puériculture ou du jouet.

Le « comité des Pas-Sages » se réunit entre 2 et 5 fois par an pour revoir les points majeurs de la préparation et du déroulement de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards.

### 4- Le jury des experts

Les membres du Comité font partie du jury d'experts qui statue sur les dossiers de candidature concourant aux trophées des Girafes Awards. Les dossiers

soumis à leur délibération ne précisent pas l'identité ni de la structure ni de l'équipe auteur du dossier de candidature. Les jurés établissent leur évaluation à partir d'une grille de critères qu'ils ont fixée en amont de l'ouverture du trophée, lors de l'établissement du règlement du concours. La présidence du jury est confiée à un professionnel de la petite enfance.

## **5- Le contenu et le matériel pédagogique.**

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, du matériel pédagogique est transmis aux inscrits sur le site [semainepetiteenfance.fr](http://semainepetiteenfance.fr), sous forme d'un guide et de boîte pédagogique. Ce matériel peut être en partie fourni par certains partenaires pour réunir le QUATUOR autour du jeu.

Ce matériel est choisi par les membres du comité de pilotage de la Semaine Nationale, selon des critères stables de qualité, d'intérêt pédagogique, de sécurité d'utilisation et d'accessibilité. Ce matériel est adapté aux enfants de moins de 4 ans, aux enfants atteints de handicaps et peut faire l'objet d'un développement spécifique. Ce matériel doit être directement en lien avec la thématique de l'année et répondre aux souhaits de développer chez le jeune enfant ses capacités langagières, sociales, motrices, sensorielles et cognitives. L'équipe de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards, avec l'implication de son comité d'experts, sélectionne les contenus et le matériel pédagogique, s'assure de la qualité en matière d'hygiène et de sécurité. Elle garantit l'accessibilité de la participation des établissements d'accueil de l'enfant.

## **6- Les éléments destinés aux parents participants**

De même, les éléments à transmettre aux parents sont :

- Un guide avec des adaptations d'ateliers-jeux afin de les réaliser dans l'univers familial, impliquant la fratrie et les proches de l'enfant ;
- Des informations et des conseils délivrés par les partenaires pour accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité. Il pourra être assorti, le cas échéant, de propositions privilégiées pour faciliter l'accès à des articles ou jouets, matériels, édition, dans des conditions spécialement étudiées dans le cadre de La Semaine Nationale de la Petite Enfance. Ces propositions ont pour but de permettre aux parents d'accéder à une sélection de produits favorisant l'éveil et le développement harmonieux des jeunes enfants, sans tensions budgétaires. A ce support pourront être joints des documents émanant des partenaires apportant des conseils utiles pour l'éveil et la sécurité des enfants.

Le comité d'éthique a un droit de regard sur ces éléments et peut, s'il les juge trop éloignés de des objectifs de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards, émettre un avis défavorable à leur diffusion.

## **7- La collecte de données**

Différentes données sont collectées par l'équipe de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards pour enregistrer les participations aux différents événements afin d'inviter le moment venu les participants, ou leur adresser des outils pour faciliter leur participation, ou encore pour leur transmettre une newsletter s'ils ont souhaité la recevoir. Ces données n'ont pour seul usage que l'inscription aux différents événements ou l'envoi de la newsletter. Elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins ou revendues sans l'accord des personnes ou entités dont les données sont collectées.

L'accord des titulaires de ces données sera recueilli par voie d'opt-in, sous forme de case à cocher, pour communication aux partenaires, dans le cadre de démarches d'information précises.

Ces collectes ont fait l'objet de déclarations à la CNIL sous les n°1708300 et 1708353.

## **8- Les espaces de communication**

La Semaine Nationale de la Petite Enfance et les trophées des Girafes Awards Enfance créent des supports de communication imprimés ou en format numérique qui permettent aux partenaires d'exposer leur logo, leurs engagements auprès de la petite enfance et la raison de leur accompagnement. Ces espaces de communication sont réservés à l'expression d'engagements en faveur de la petite enfance et du soutien de la parentalité, à des apports de conseils et d'informations aux professionnels et/ou aux parents.

## **9- Les espaces de publicité**

Des espaces de publicité sont réservés aux partenaires, pour promouvoir des offres spécifiquement étudiées pour la Semaine Nationale de la Petite Enfance et comportant un lien avec le thème de l'année et les ateliers développés.

## **10-Le lien des communications avec les contenus**

Les partenaires ne pourront exiger de l'équipe la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards de relayer sur ces supports des offres ou publicités ne présentant aucun rapport avec les contenus proposés aux professionnels pour réaliser les ateliers parents-enfants-professionnels.

## **11-L'utilisation des logos et contenus pédagogiques de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards**

Les partenaires pourront utiliser les logos et contenus pédagogiques développés par la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des

Girafes Awards et faire valoir leur partenariat dans le cadre d'un accord écrit ou via une convention.

## **12-La responsabilité sociale et environnemental**

La Semaine Nationale de la Petite Enfance et les trophées des Girafes Awards Enfance s'inscrivent dans une démarche citoyenne et sociale et de respect de l'environnement. Ils ne s'associeront pas à des partenaires non respectueux des conditions de travail et de dignité humaine. L'équipe de la Semaine Nationale de la Petite Enfance et des trophées des Girafes Awards restreint son recours aux supports papier dans ses échanges et communications et qualifie des prestataires attentifs à limiter l'empreinte écologique de leurs activités.

Fait à Boulogne-Billancourt

Le 12 juin 2023

Association AGIR Pour la Petite Enfance  
Des Idées Pour Grandir